L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 17 NOVEMBRE 1894.

# PETITES ANNONCES.

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1m

## DEMANDES.

DEMANDE—Pilcers et tisserands; aussi garcons et filles pour apprendre à filer et tisser. S'adresser Magnolia Cotton Mills, au bois des rues Constance et Calliope.
8 nov—2 sem

## VENTES A L'ENCAN

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# VENTE DE LIQUIDATION. MARCHANDISES ET INSTALLATIONS —DE— The Lafargue Bros. Co., Ltd.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 41,007.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN, E. Curtis, Encanteur, Bureau, No 50 et 52 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable H. H. Righor, juge dûment constitué à la vente, le 9 novembre 1894, et à moi adressé, dans l'affaire de François Kougé vs. The Lafargue Bros. Co., Ltd., je procéderai à la vente, le JEUDI, 22 NOVEMBRE, commençant à 11 heures, au No 181 rue du Canal (près du Grand Opera). Un stock contenant en partie :

Gravures, croquis, aquarelles, photogravures, rossignes en or et argent, ornements d'église, candélabres, lampes de table et suspension, et livres d'école française et anglaise, papeterie, livres de prières, poupées jumeaux, fleurs artificielles, outillage pour la fabrication de porte-plumes et de cadres, et un grand lot de portraits, moulures, vitrines et instal ations diverses.

Conditions—Comptant.
11 nov—11 13 16 21 22

# ANNONCES JUDICIAIRES.

## VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le shérif du contenu et des installations, etc, de ce restaurant bien connu (ancien) No 93 rue St-Charles.**

André Camora vs Mme Anne Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 44,220—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Leon Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 22 novembre 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux (ancien) No 93 rue St-Charles. Tout et j'usdans l'établissement, meubles, faïence et verrerie ustensiles de cuisine, vins, liqueurs, et autres propriétés dans les dits lieux, le tout constituant le contenu et les installations d'un restaurant de premier ordre.

Le tout d'après inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 nov 11 15 19 22

## VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE—Vente du Constable Tenaille, Cour de Cinq de la Nouvelle-Orléans, No 6,254—M. J. Barrett vs. Samuel Fisher—Nouvelle-Orléans, le 14 novembre 1894—En vertu du writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cinq de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, le SAMEDI, 24 novembre 1894, à 11 heures A. M., devant la Cour-house (angle des rues Bellevile, (autrefois Chestnut), et Pelican, (autrefois Peter), dans le Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir, savoir—

**Nos 228 et 230 rue Commune.**

**Un certain lot de terre**, ainsi avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet portant le numéro municipal 228, borné par les rues Commune, Dryades, (autrefois Rampart), Remparts, (autrefois Circus), et Gravier; le dit lot de terre commence à une distance de soixante-trois pieds onze pouces trois lignes de l'angle du point d'intersection des rues Dryades et Commune ou à une distance de cent cinquante cinq pieds sept pouces et sept lignes de l'angle de ces rues Remparts et Commune et mesure trente huit pieds six pouces de face sur la rue Commune, la même largeur le fond, et une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure anglaise et d'après un plan et certificat de voyer faits par George DeArmas, député voyer de ville, en date du 24 novembre 1892, et annexés à un acte de correction et de rectification passé pardevant B. Reuen, notaire, le 28me jour de novembre 1892.

Les améliorations consistent en une réidence en brique à deux corps de logis, à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, portant les numéro municipaux 228 et 230 rue Commune, retirée de la rue, ayant sur chaque côté cinq chambres au rez-de-chaussée, cinq chambres au premier étage et deux chaux en dans les mansardes, cuves, hangar, gaz, water works, etc.

**No 139 rue Bienville.**

2e **Un certain lot de terre** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet composé de trente huit pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent.

La dite résidence et améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages couverte en ardoises, No 139 rue Bienville, ayant au rez-de-chaussée deux grande salons avec foyer, portes à coulisse, quatre chambres à feu, corridor et galerie de face et dans le fond. Au premier étage quatre chambres à feu et galerie dans le fond, une cuisine en briques à trois étages couverte en ardoises en connection avec la maison principale et ayant au premier étage office, deux chambres, une à feu, lieux d'aisance, etc, et au deuxième étage trois chambres, deux avec feu, lieux d'aisance et galerie, et au troisième étage trois chambres, le tout bien disposé pour vu ture, sour un partie pavés en briques et partie pierre, water-works, cuve, jardin dans le fond, etc.

3e **Un certain lot de terre** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Bourgogne, Dauphine et Conti, mesurant trente-trois de face sur la rue Bienville, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, cadres, et un grand lot de portraits, moulures, vitrines et instal ations diverses.

Conditions—Comptant.
11 nov—11 13 16 21 22

## VENTES A L'ENCAN

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente pour Effectuer un Partage entre les Héritiers.**

F. Samuels vs A. Samuels et als.

No 43,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Remparts, et le No 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne

Aussi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet.

—MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 15 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir—

**Nos 228 et 230 rue Commune.**

**Un certain lot de terre**, ainsi avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet portant le numéro municipal 228, borné par les rues Commune, Dryades, (autrefois Rampart), Remparts, (autrefois Circus), et Gravier; le dit lot de terre commence à une distance de soixante-trois pieds onze pouces trois lignes de l'angle point d'intersection des rues Dryades et Commune ou à une distance de cent cinquante cinq pieds sept pouces et sept lignes de l'angle de ces rues Remparts et Commune et mesure trente huit pieds six pouces de face sur la rue Commune, la même largeur le fond, et une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure anglaise et d'après un plan et certificat de voyer faits par George DeArmas, député voyer de ville, en date du 24 novembre 1892, et annexés à un acte de correction et de rectification passé pardevant B. Reuen, notaire, le 28me jour de novembre 1892.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux corps de logis, à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, portant les numéro municipaux 228 et 230 rue Commune, retirée de la rue, ayant sur chaque côté cinq chambres au rez-de-chaussée, cinq chambres au premier étage et deux chaux en dans les mansardes, cuves, hangar, gaz, water works, etc.

**No 139 rue Bienville.**

2e **Un certain lot de terre** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet composé de trente huit pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, cadres, et un grand lot de portraits, moulures, vitrines et instal ations diverses.

Conditions—Comptant.
11 nov—11 13 16 21 22

## VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de choix, amélorée, Dans le Deuxième District.**

Succession de Jérémiah Higgins et de Marie Higgins, son épouse.

No 43,902—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune. — MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jérémiah Higgins, et de Marie Higgins, son épouse, Dossier No 43,902, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cet e ville, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Rochebleve, Ste-Anne et Dorgenois, ce dit lot connu sous le No 158 de l'Ilet No 8 sur un plan par Chas A. De Armas, en date du 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Curtillier, acclen notaire de cette ville. Ledit lot mesure en mesure américaine, 37 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté de la rue Rochebleve, ou moins 2 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 490 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Trois lots de choix à Carrollton.**

Succession de Mme L. M. Latapie.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans la succession de Mme L. M. Latapie, Dossier No 43,777, il sera vendu à l'encan—

**Trois certains lots de terre**, avec toutes les améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 106 (maintenant Ilet No 84), borné par les rues Carrollton, Madison, Dublin et Napoléon désignés comme les lots Nos 26, 27 et 28 de l'Ilet 309, les dits lots se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, pard-vant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Sites de choix dans le Sixième District.**

**Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.**

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 727 rue de la Commune.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession d'Alexandre Lecourt, Dossier No 44,428, il sera vendu à l'encan—

**Deux certains lots de terre** situés dans le sixième district de cette ville à il-ravitlle, et désignés comme les lots 4 et 5 de l'Ilet No 4 d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1887, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytania et la ligne de Bloomingdale. Lot No 4 fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et le lot No 5 fait face à la rue Eléonor. Let No 5 mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et mesure finalement 37 pieds 6 pouces de face sur une profondeur de l'autre côté sur la ligne de Bloomingdale, le dit lot s'élargissant vers le fond.

Conditions, comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquér ur, pardevant Geo. C Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—8 13 20 27 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.**

# Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernandis

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans la succession de Théodore H. Vernandis, Dossier No 42,530, il sera vendu à l'encan—

**Deux certains lots de terre**, avec toutes les améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 106 (maintenant Ilet No 84), borné par les rues Carrollton, Madison, Dublin et Napoléon désignés comme les lots Nos 26, 27 et 28 de l'Ilet 309, les dits lots se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 150 pieds de profondeur.

Conditions.—Comptant

Acte de vente, pard-vant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Sites de choix dans le Sixième District.**

**Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.**

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession d'Alexandre Lecourt, Dossier No 44,428, il sera vendu à l'encan—

**Deux certains lots de terre** situés dans le sixième district de cette ville à il-ravitlle, et désignés comme les lots 4 et 5 de l'Ilet No 4 d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1887, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytania et la ligne de Bloomingdale. Lot No 4 fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et le lot No 5 fait face à la rue Eléonor. Let No 5 mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et mesure finalement 37 pieds 6 pouces de face sur une profondeur de l'autre côté sur la ligne de Bloomingdale, le dit lot s'élargissant vers le fond.

Conditions, comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquér ur, pardevant Geo. C Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—8 13 20 27 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.**

# Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernandis

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans la succession de Théodore H. Vernandis, Dossier No 42,530, il sera vendu à l'encan—

**Deux certains lots de terre**, avec toutes les améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 106 (maintenant Ilet No 84), borné par les rues Carrollton, Madison, Dublin et Napoléon désignés comme les lots Nos 26, 27 et 28 de l'Ilet 309, les dits lots se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 150 pieds de profondeur.

Conditions.—Comptant

Acte de vente, pard-vant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

## VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Interdiction de John T. Brenford.**

No 43,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la deuxième Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

**Un certain lot de terre** situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magazine et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 6 pouces, le dit lot étant situé à la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité, puis 7 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, les dites rues et rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Moitié un plus comptant le reste, à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour collection des billets, et quittance en faveur de l'acquéreur.

2e **Un certain lot ou portion de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Dorgenois, ce dit lot mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Bienville.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Magasin et Résidence de Choix. Coin des rues Bienville et Dorgenois.**

Succession de Mme Mary Kavesy.

No 43,857.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jeremiah Higgins, et de Marie Higgins, son épouse, Dossier No 43,902, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Dorgenois, ce dit lot connu sous le No 637 de l'Ilet No 18 sur un plan des nouveau Faubourg Marigny. Ledit lot a le même propriété que la dite vente J. A. Lahee a acquise de Mlle Anastasie Héarsant par acte passé pardevant Jos. Lisbouny, notaire, en date du 28 septembre 1857. Ledit ensemble consiste en une résidence double ayant ensemble 8 chambres, bâtisag dans le fond et un de ces côtés, lieux d'aisance, hangar, cuve, etc. Connue par les numéros municipaux (vieux numéros) 155 et 157 rue Francais.

4° **Une portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Dauphine, Conti et Dorgenois, désignée par le No 60 de l'Ilet No 20 sur le plan du Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 et un plan particulier de J. A. Pasin du 9 décembre 1844, en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mesurant en face sur la rue Conti 25 pieds 6 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 119 pieds et 97 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, égale à celle, propriété que lui a vendu Veuve J. A. Lahee à acquise de Mlle Anastasie Héarsant par acte pardevant Jos Lisbouny, ancien notaire, le 28 décembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec six chambres, cuisine avec 4 chambres, cuve, work, lieux d'aisances, cuve, etc., connu par le numéro municipal 79 vieux numéro rue Union.

Conditions—Moitié un plus comptant, et le reste en un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets d'acquéreur ou acquéreurs hypothécaires sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, première hypothèque et lien du vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transport de police; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès de non allemande, et l'acquéreur ou acquereurs auront le jouissement de toutes les taxes de l'Etat de 1894, en cas de défaut de paiement de ces billets à leur échéance, la propriété sera mise en vente pour être adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, sans autre formalité que celle de publication et sera vendue à l'encan, à savoir :

2e **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Urquhart, Girod, maintenant Villeré et Union, faisant partie du lot désigné par le No 262 de l'Ilet No 28 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesure, au pied français 30 pieds de face à la rue Bagatelle maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 263 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 262. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lahee a acquise de François Kerot, par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 6 chambres, cuisine avec 2 chambres, cave, puits, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.

3e **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan lithographié annexé à un acte de vente par John Hewlett à A. Dégarnat passé pardevant A. Abat, ancien notaire, le 23 septembre 1846, ledit premier lot désigné comme le No 1 sur ledit plan tenant St-Claude], Champs-Elysées et Morales, mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Champs sur une profondeur de 125 pieds, lesquels dits lots font partie de deux lots désignés par les numéros 94 et 95 de l'Ilet No 18 sur un plan des nouveau Faubourg Marigny. Etant la même propriété que la dite vente J. A. Lahee a acquise de Mlle Anastasie Héarsant par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 28 septembre 1857. Ledit ensemble consiste en une résidence double ayant ensemble 8 chambres, bâtisag dans le fond et un de ces côtés, lieux d'aisance, hangar, cuve, etc. Connue par les numéros municipaux (vieux numéros) 155 et 157 rue Francais.

4° **Une portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Dauphine, Conti et Dorgenois, désignée par le No 60 de l'Ilet No 20 sur le plan du Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 et un plan particulier de J. A. Pasin du 9 décembre 1844, en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mesurant en face sur la rue Conti 25 pieds 6 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 119 pieds et 97 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, égale à celle, propriété que lui a vendu Veuve J. A. Lahee a acquise de Mlle Anastasie Héarsant par acte pardevant Jos Lisbouny, ancien notaire, le 28 décembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec six chambres, cuisine avec 4 chambres, cuve, work, lieux d'aisances, cuve, etc., connu par le numéro municipal 79 vieux numéro rue Union.

Conditions—Moitié un plus comptant, et le reste en un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets d'acquéreur ou acquéreurs hypothécaires sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, première hypothèque et lien du vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transport de police; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès de non allemande, et l'acquéreur ou acquereurs auront le jouissement de toutes les taxes de l'Etat de 1894, en cas de défaut de paiement de ces billets à leur échéance, la propriété sera mise en vente pour être adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, sans autre formalité que celle de publication et sera vendue à l'encan, à savoir :

## VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Joseph Hernandes.**

# LA SUPERBE RESIDENCE,

**Terrains immenses et admirablement embellis,**

**No 1,275 Avenue St-Charles,**

**Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,**

—D'UNE—

**APPARENCE ATTRAYANTE**

—ET—

**D'un décor intérieur des plus artistiques,**

**L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.**

**Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.**

—Aussi de—

**Splendides sites manufacturiers, S'étendant de la Promenade Carondelet, Ou Vieux Bassin à la RUE ST-PIERRE,**

Entre les rues Rochebleve et Dorgenois,

**Avec de grandes bâtisses en briques**

—ET—

**Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,**

**Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,**

—AUSSI UN—

**COTTAGE DOUBLE EN BOIS,**

**Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania,**

Entre les rues Terpsichore et Eutarpe

—ET UNE—

**Vaste étendue de terre**

—DANS LA—

# Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38,841—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jeremiah Higgins, et de Marie Higgins, son épouse, Dossier No 43,902, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cet e ville, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Rochebleve, Ste-Anne et Dorgenois, ce dit lot connu sous le No 158 de l'Ilet No 8 sur un plan par Chas A. De Armas, en date du 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Curtillier, acclen notaire de cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 37 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté de la rue Rochebleve, ou moins 2 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 490 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage Double d'un Bon Rapport, Nos 421 et 421 1-2 Avenue Melpomène,**

**Dans l'affaire de Mary Ellen Williams, femme de James Scannell, vs Margaret F. Kelly, mineure.**

No 42,271—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse d'Encans et de Produits, Nos 127 et 129 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 6 octobre 1894, et signé le 10 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :

**Le magnifique cottage double d'un bon rapport**, Nos 421 et 421 1/2 avenue Melpomène, entre Prytania et Coliseum, comprenant, cisterne, courts de de rère, et corridors de côtés. Le lot est décrit comme suit : Un certain lopin ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Thalie et Locust, étant le lot, ou moins 31 pieds 9 pouces retiré sur le fond d'un ci-dessus décrit, désigné comme lot No 45 de l'Ilet 8, étant la moitié du dit lot situé le plus près de la rue Rochebleve et mesurant, en mesure américaine 18 1/2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 490 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Magasin et Résidence de Choix. Coin des rues Bienville et Dorgenois.**

Succession de Mme Mary Kavesy.

No 43,857.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jeremiah Higgins, et de Marie Higgins, son épouse, Dossier No 43,902, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Rochebleve, Ste-Anne et Dorgenois, ce dit lot connu sous le No 158 de l'Ilet No 8 sur un plan par Chas A. De Armas, en date du 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Curtillier, acclen notaire de cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 37 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté de la rue Rochebleve, ou moins 2 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 490 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.

27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Trois lots de choix à Carrollton.**

Succession de Mme